

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 1^{er} mai 2024 au gymnase
de l'école de la Châtelaine.**



Présences

Berrachedi, Mohamed
Caseault, Anne-Marie
Desbiens-Ouellet, Sophie
Fortin-Tremblay, Sarah
Lepage, Stéphanie
Mathieu-Potvin, Jessica
Simard, Julie
Gendron, Mélanie

Représentant des parents
Représentante des parents

Bourbeau, Marie-Claude
Cloutier, Marie-Ève
Martel, Audrey
Mérette, Corinne
Champagne, Sylvie
Picard, Stéphanie
Racine, Marielle
Thériault, Martine

Représentante des enseignants
Représentante des enseignants
Représentante des enseignants
Représentante du service de garde
Représentante du personnel de soutien
Représentante du personnel de soutien
Représentante des enseignants
Représentante du PNE

Absences

Assistent également à la séance :

Thiffeault, Francis
McGuire, Suzanne
Gagnon, Sarah

Directeur
Directrice adjointe
Agit à titre de secrétaire

1.0 BLOC D'ACCUEIL

1.1 Mot de bienvenue

Madame Simard, présidente, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)

Madame Simard déclare que le quorum est atteint, la séance est ouverte.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 1^{er} mai 2024 au gymnase
de l'école de la Châtelaine.**



2.0 BLOC OUVERTURE

2.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphanie Picard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

E032-23/24-001 Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du dernier procès-verbal

Il est proposé par Sophie Desbiens-Ouellet et résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

E032-23/24-002 Adopté à l'unanimité.

2.3 Suivi au dernier procès-verbal

Aucun suivi.

2.4 Période de questions accordée au public

Aucune question du public.

3.0 BLOC ÉTUDE ET DÉCISION

3.1 Approbation du changement d'horaire pour le pré-accueil du préscolaire 4 et 5 ans

Monsieur Thiffeault nous informe du changement d'horaire pour les classes de préscolaire en raison du pré-accueil du préscolaire 2024-2025. Comme à chaque année il y aura une journée, dont la date reste à déterminer, où les élèves n'auront pas de classe. Le service de garde sera ouvert pour les besoins.

Il est proposé par Sylvie Champagne et résolu d'adopter le changement d'horaire tel que présenté.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 1^{er} mai 2024 au gymnase
de l'école de la Châtelaine.**



CE032-23/24-003 **Adopté à l'unanimité.**

3.2 Approbation du programme éducatif du service de garde (art. 77.2 LIP)

Monsieur Thiffeault nous informe que le programme éducatif du service de garde est une nouveauté, qui est obligatoire depuis cette année. Madame Mérette nous explique qu'il s'agit d'un document qui permet de « montrer nos couleurs » et les moyens retenus en lien avec la vision et les valeurs de l'école.

Madame Bourbeau nous mentionne que quelques petites coquilles se sont glissées dans le document et devront être corrigées.

Il est proposé par Sylvie Champagne et résolu d'adopter le programme avec les corrections demandées.

CE032-23/24-004 **Adopté à l'unanimité.**

3.3 Approbation de la programmation des journées pédagogiques au SDG 2024-2025 (art. 77.2 LIP)

Madame Mérette nous présente la programmation des journées pédagogiques 2024-2025.

Il est demandé de laisser l'offre de covoiturage entre parents dans le lien d'inscriptions aux journées pédagogiques lorsqu'un seul bâtiment est ouvert.

Il est proposé par Mélanie Gendron et résolu d'adopter la programmation des journées pédagogiques telle que présentée.

CE032-23/24-005 **Adoptée à l'unanimité.**

3.4 Bilan de mi-année des prévisions budgétaires annuelles de l'école et du service de garde (art.95 LIP)

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tenue le 1^{er} mai 2024 au gymnase de l'école de la Châtelaine.



Monsieur Thiffeault nous présente le tableau du bilan budgétaire au 22 février 2024. À la suite du bilan de mi-année, un surplus est à prévoir. Le surplus s'explique en raison de la masse salariale budgétée qui n'aura pas été versée en raison de la grève et de plusieurs postes ou remplacements non comblés.

Il est proposé par Martine Thériault et résolu d'adopter le bilan tel que présenté.

E032-23/24-006 Adoptée à l'unanimité.

4.0 BLOC CONSULTATION

4.1 Prochain C.É. : formule et points à l'Ordre du jour

Monsieur Thiffeault nous rappelle qu'au premier Conseil d'établissement la décision prise était de conserver le budget alloué pour le dernier Conseil de l'année. Suite à une discussion, il est décidé de débiter le prochain Conseil d'établissement à 18h avec un repas au bâtiment de la Châtelaine.

5.0 BLOC INFORMATION

5.1 Communication de la présidence

Aucune communication.

5.2 Communication de l'école

5.2.1 La vie à l'école

Pour l'école de la Place-de-l'Éveil, Madame Bourbeau nous explique un nouveau système en place dans l'école avec une valeur à travailler par semaine. Lorsque les enfants posent des gestes en lien avec la valeur de la semaine, un pompon leur est remis. Lorsque le bocal école est rempli, une activité récompense est vécue par l'ensemble de l'école. La semaine dernière, à la suite du défi sur le respect, nous avons organisé une journée pyjama et cabanes. De plus, nos finissants qui font partie de l'équipe de volley-ball, ont vécu une partie élèves contre enseignants lors d'une récréation. Un concours de dessins débute également afin de trouver la mascotte de

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tenue le 1^{er} mai 2024 au gymnase de l'école de la Châtelaine.



la Place-de-l'Éveil, qui viendra renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à leur école.

Monsieur Thiffeault nous parle d'une activité qui s'est déroulée dimanche le 14 avril en collaboration avec le CLSC, les Ressources Familiales Côte-de-Beaupré et la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré. La fête du printemps a permis à 20 enfants de 0 à 5 ans ainsi qu'à leurs parents de visiter leur future école, de vivre divers ateliers et de connaître les ressources qui sont disponibles pour les aider.

Du côté de la Châtelaine, Madame Cloutier nous mentionne que la remise des Méritas de la deuxième étape a eu lieu la semaine dernière. Pour la journée de la terre, une activité de ménage de l'environnement s'est déroulée. Les élèves ont pu ramasser les déchets à l'extérieur.

Finalement, une conférence sur l'intimidation aura lieu le 2 mai, avec la visite de Monsieur Alain Pelletier pour les élèves de la 3^e à la 6^e année, dans nos deux bâtiments.

5.2.2 La vie au service de garde

Pour les deux bâtiments, Madame Mérette nous parle des « actis-mardi » qui se poursuivent pour la deuxième session. La formule sera certainement reconduite pour l'an prochain considérant la belle réussite de ces activités. Les offres de services parascolaires se poursuivent pour la session du printemps et il y a une belle participation aux activités.

5.3 Communication de la représentante au comité de parents

Deux comités de parents ont eu lieu depuis le dernier Conseil d'établissement. Celui auquel Madame Fortin-Tremblay a assistée présentait les actes d'établissements des deux nouvelles écoles à Sainte-Brigitte-de-Laval et Charlesbourg. Ils ont parlé du plan de rattrapage qui est possible d'offrir aux élèves à la suite de la grève. Ils ont également présenté le programme de reconnaissance de l'engagement parental.

Pour le deuxième comité, Madame Desbiens-Ouellet nous informe de la présentation de l'ajout, au plan d'action contre la violence, du protocole d'actes à caractère sexuel.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,
tenue le 1^{er} mai 2024 au gymnase
de l'école de la Châtelaine.**



5.4 Communication de la représentante de la communauté

Aucune communication

6.0 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Caseault partage une offre de parent pour une possible activité de financement pour l'école.

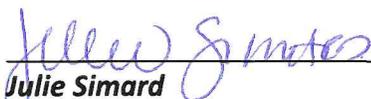
Elle suggère également la mise à jour du site-école.

6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

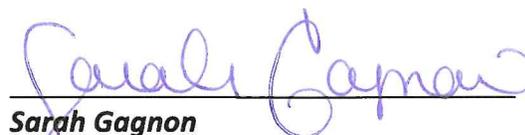
Il est proposé par Corinne Mérette de lever l'assemblée à 19h50.

CE032-23/24-007

Adoptée à l'unanimité.



Julie Simard
Présidente



Sarah Gagnon
Secrétaire